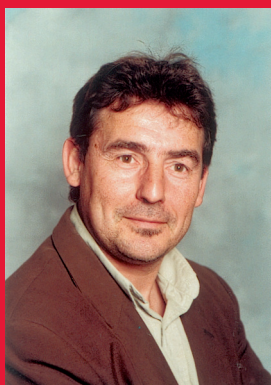


*Histoire juridique  
des interdits cinématographiques en France  
(1909-2001)*

La censure du cinéma est telle un énorme iceberg. La partie émergée, visible et terrifiante, est une immense montagne d'interdits écrasant les films : censures économiques, politiques, religieuses, militaires, publicitaires, groupes de pression privés et publics... L'auteur éclaire la partie immergée, invisible et oubliée, pourtant la plus dangereuse, formée d'un arsenal meurtrier d'institutions et de textes juridiques et jurisprudentiels ne cessant de frapper les films. Ce sont, d'une part, les circulaires, lois et décrets nationaux, arrêtés municipaux et préfectoraux, autorisations de la commission de contrôle des films et du ministre chargé du cinéma, d'autre part, les jurisprudences civile, pénale et administrative. Enfermé dans ce double carcan juridique, préventif et répressif, le 7<sup>e</sup> Art peut-il exercer la liberté d'expression affirmée par la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen ? C'est la problématique de ce livre qui, partant de l'interdit originel, la circulaire de 1909, pour s'arrêter au récent décret de 2001, retrace l'Histoire juridique des interdits cinématographiques en France.



*Albert MONTAGNE. Membre de l'Institut Jean Vigo de Perpignan. Docteur en histoire contemporaine et maître en droit public. Professeur en Histoire & Géographie en secondaire. Formateur cinéma à l'Institut Jean Vigo, rédacteur aux Cahiers de la Cinémathèque, collaborateur à CinémAction et à Historiens et Géographes. Dirige un numéro de CinémAction, Monstres, du mythe au culte, à paraître janvier 2008.*



ISBN : 978-2-296-04192-9  
23 €

*Histoire juridique  
des interdits cinématographiques en France (1909-2001)*

Albert MONTAGNE



Albert MONTAGNE

*Histoire juridique  
des interdits cinématographiques  
en France  
(1909-2001)*

Préface de Jean Sagnes



L'Harmattan

